



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE Du COMITE DE L'HERAULT de JUDO

Samedi 6 juin 2025 à 9h00

A la maison régionale de sports rue Georges
Méliès Montpellier

**Ouverture de l'assemblée générale ordinaire 2025 du Comité de l'Hérault de judo à
9h00**

Invités présents :

Christophe DUCHEN (trésorier ligue), Fabienne AMADORI (élue ligue), Alexandra SORIANO (France Judo), Yannick FOUSSE (DTR), FILAINE Franck (CTF)
Richard MAILLE : président du Comité Régional Olympique et Sportif
Bernard SOTO président du Comité Départemental Olympique et Sportif
Invités excusés : Marie PASSIEUX (présidente Hérault Sport), Cyrille PERROCHIA (DRAJES)

PARTICIPATION

- nombre de membres votants convoqués 86
- nombre total de voix 2510
- **Total votants présents et représentés** 36 Représentant 1140 voix

Guillaume ALBERTI secrétaire général du comité, rappelle que l'assemblée générale peut délibérer valablement si un tiers des membres (29 clubs) ou un tiers de voix (837) sont réunis. Il est précisé que 36 clubs sont représentés, représentants 1140 voix.
Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement



1. Approbation du PV de l'AG précédente du 8 juin 2024 à Montpellier :

Guillaume ALBERTI propose le PV de l'AG du 8 juin 2024 à l'approbation.

Le PV est adopté à l'unanimité des voix

2. Rapports du Comité Directeur :

- Rapport moral de la Présidente (lecture par Emmanuelle AMANS)
- Rapport d'activité du Secrétaire Général (lecture par Guillaume ALBERTI)
- Rapport financier du Trésorier (lecture par Manuel COLLIOT)
- Annexe 1 : Rapport du Conseiller Technique Fédéral (lecture par Franck FILAINE)
- Annexe 2 : Rapport Commission culture (lecture par Régis MANNIBAL)
- Annexe 3 : rapport de la commission katas (lecture par Régis MANNIBAL)
- Annexe 4 : rapport de la Commission Judo /Jujitsu / Ne-waza (lecture par Manuel COLLIOT)
- Annexe 5 : rapport de la commission vétérans (lecture par Patrick BRUS)

3. Arrêté des comptes annuels 2024 :

L'arrêté des comptes annuels est présenté par Manuel COLLIOT

4. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Alain BARASZ et Thierry MAZAUDIER présentent le rapport de vérificateurs aux comptes.

5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur :

Rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Contre : 510 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 630 voix

Le quitus est adopté à la majorité des voix

6. Affectation du résultat :

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de -12717.34€ au report à nouveau.

Contre : 510 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 630 voix

L'affectation du résultat est adoptée à la majorité des voix



7. Révisé du budget 2025 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier :

Présentation et approbation

Manuel COLLI OT commente le budget révisé 2025.

Contre : 400 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 740 voix

Le budget révisé 2025 est adopté à la majorité des voix.

8. Budget prévisionnel 2026 - Présentation et approbation :

Contre : 400 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 740 voix

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à la majorité des voix.

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Suite à la restitution du local à la maison départementale des sports nous vous proposons de modifier le siège social du comité de judo de l'Hérault

L'adresse proposée est Maison régionale des sports 1039 Rue Georges Méliès, 34000 Montpellier

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 1140 voix

La décision est adoptée à l'unanimité.

Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire et reprise de l'AG ordinaire

9. Désignation des vérificateurs aux comptes (tous les ans) :

Laurence GARNIER et Christophe RECONDU se proposent vérificateurs aux comptes.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 1140 voix

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Questions diverses

Les questions ont été traitées le jour de l'AG

JUDO CLUB MARSILLARGUES



1. *Est il vrai que le comité a voulu se séparer du cadre technique, Franck Filaine, en Janvier 2025 et si oui, pour quelles raisons?*
Au vu de la situation financière à venir du comité , nous avons alerté le GE de la situation . Le comité n'était pas capable de maintenir l'emploi dans les conditions en cours.
Ce courrier a permis de créer un électrochoc et de faire réagir l'ensemble des acteurs afin de trouver des solutions.
2. *En se référant aux Textes Officiels, comment se fait il qu'une élue du comité et donc licenciée dans l'Hérault puisse combattre en double appartenance avec un club de la Région PACA?*
Alexandra SORIANO (élue France Judo) répond que cette décision a été validée par la DTN et non le département (les dossiers sont traités au cas par cas)
3. *Pourquoi n'avons nous pas eu, comme promis lors de la dernière assemblée, un bilan comptable à mi-saison?*
Avec les JO il a été délicat d'obtenir un bilan de mi saison . Nous l'avons reçu seulement au mois de septembre.

11 Informations fédérales :

Yannick FOUSSE et Alexnadra SORIANO énumèrent les nouveautés fédérales.

Christophe DUCHEN annonce l'augmentation de la part de la ligue sur les licences .

L'assemblée générale ordinaire et élective est clôturée à 13h00

Emmanuelle Amans clôture l'AG en remerciant l'ensemble des participants.

A Montpellier le 06-06-2025

La présidente
Emmanuelle AMANS

Le secrétaire général
Guillaume ALBERTI